

2LI SERVICE
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 24 La Ragotière
44522 LA ROCHE-BLANCHE
791 053 820 RCS NANTES

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023**

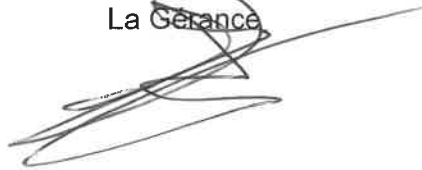
**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 26 609,61 euros en totalité à l'augmentation du compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 108 788,87 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance





SARL 2LI SERVICE

Autres activités de soutien aux entreprises

24 LA RAGOTIERE

44522 LA ROCHE-BLANCHE

Siret : 79105382000019

Etats Financiers

Exercice du 01/05/2021 au 31/12/2022

Certifiés confirmés


**COMPTES CERTIFÉS
CONFORMES**

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 30/04/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	280	280		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 240	6 721	4 519	5 867
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	600		600	400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 120	7 001	5 119	6 267
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 978		7 978	5 285
Avances et acomptes versés sur commandes	18 497		18 497	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	350 500	27 383	323 116	186 062
Autres créances	115 428		115 428	23 582
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	57 767		57 767	38 230
Charges constatées d'avance (3)	117 569		117 569	9 871
TOTAL ACTIF CIRCULANT	667 738	27 383	640 355	263 031
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	679 859	34 385	645 474	269 298

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2022	30/04/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	82 179	44 033
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	26 610	38 146
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	114 289	87 679
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	65 679	70 000
Emprunts et dettes diverses (3)		10 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 701	39 678
Dettes fiscales et sociales	107 437	16 900
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 042	1 000
Produits constatés d'avance (1)	149 327	44 040
Total IV	531 185	181 618
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	645 474	269 298
(1) Dont à plus d'un an (a)	48 771	70 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	482 415	111 618
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2LI SERVICE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 645 474 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 26 610 euros.

L'exercice a une durée de 20 mois, recouvrant la période du 01/05/2021 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.